



Affiliée à la Fédération  
Internationale de Boules

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

**Hubert CHANEL**

Vice-président de la F.F.S.B.

Responsable du secteur Traditionnel

à

**Mesdames les Capitaines d'équipes F2**

Réf. : HC/XM/0272

Copie à :  
Chrono

**Objet : Saison sportive F2**

Villeurbanne, le 21 août 2017

Mesdames,

Vous avez déclaré un double en F2 au titre de la saison sportive 2017/2018 et vous allez participer aux concours nationaux proposés.

L'offre de places a nettement progressé par rapport à la saison écoulée et permettra de mieux vous exprimer.

En parallèle, le nombre de F2 a été revu à la baisse pour passer d'environ 200 à 150 joueuses.

De ce fait, la limitation du nombre d'inscriptions par double au jour de l'ouverture dans Bouly sera de 11 concours contre 8 les saisons précédentes.

En 2017/2018, le CBD du Rhône a décidé d'organiser un concours national F2 ouvert à 48 équipes dans le cadre des Tournois Boulistes de Pentecôte.

Cela signifie que l'Ascension ne sera plus la dernière journée des concours nationaux et le principe de qualifier directement au championnat de France le vainqueur des concours de cette journée n'a plus de sens.

Dans le même temps et avec l'accord du prochain Comité directeur, le championnat de France Double F2 va qualifier 32 équipes : 16 par le classement (contre 8 aujourd'hui) à condition d'avoir participé au moins à 6 concours qualificatifs et 16 par les qualificatifs régionaux ou interrégionaux (contre 14 aujourd'hui).

La saison dernière, 2 types de concours avaient cohabité : par poules ou en 4 parties.

Suite aux nombreuses récriminations exprimées et au constat évident d'une attribution de points inéquitable, la commission féminine a unanimement proposé d'appliquer le même déroulement que dans les concours F1 : les concours se déroulent sur la base de poules de 4 à 2 qualifiés, les 1ers et 2èmes de chaque poule disputent le Tableau A, les 3èmes et 4èmes le Tableau B.

Cela permettra aux joueuses de disputer au moins 3 parties sur chaque compétition et l'organisateur conserve les joueuses et les spectateurs plus longtemps.

63 rue Anatole France  
69100 Villeurbanne

Téléphone  
04 78 52 22 22

Télécopieur  
04 78 52 50 93

Internet  
[www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)

E-mail  
[daf@ffsb.fr](mailto:daf@ffsb.fr)

N° Siret : 779 825 744  
00039

Code NAF : 9312 Z

Le cahier des charges des concours nationaux F2 a été modifié en conséquence, vous le trouverez joint à cet envoi.

Les inscriptions dans le système informatique de la Fédération (Bouly) seront ouvertes **vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 20h00**.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'un identifiant et d'un mot de passe, demandez les à [f.amar@ffsb.fr](mailto:f.amar@ffsb.fr)

La procédure d'inscription est également jointe à la présente.

Vous souhaitant une belle saison sportive, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes meilleures salutations sportives.

Pour Hubert CHANEL,  
La Secrétaire générale



Brigitte COCHARD